


REGLEMENT GRAPHIQUE N° 2 - 1/2000<sup>ème</sup>

23/01/2012	Approbation	<b>MODIFICATION N°5</b> <b>DOSSIER APPROUVE</b> « Vu pour être annexé à la délibération du conseil communautaire en séance du 30 mars 2023 »  À Haguenau, Le 30 mars 2023 Le Vice-Président, Jean-Lucien NETZER
07/05/2013	Mise à jour n° 1	
25/01/2016	Modification simplifiée n° 1	
05/09/2016	Modification simplifiée n° 2	
30/11/2016	Mise à jour n° 2	
22/11/2017	Mise à jour n° 3	
19/03/2018	Mise à jour n° 4	
07/09/2018	Mise en compatibilité n° 1	
07/02/2019	Modification n° 1	
12/11/2020	Modification n° 2	
04/02/2021	Modification n° 3	
30/06/2022	Modification n° 4	

DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES

- ZONNAGE**
- Délimitation des zones
- PRESCRIPTIONS**
- Zone de nuisances acoustiques
  - Ligne de construction
  - xxxxx Linéaire commercial et de service
  - Reculement
  - Espace boisé classé à conserver ou à créer
  - Emplacement réservé
  - Espace planté à conserver ou à créer
  - Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
  - Zone de vigilance pour la qualité des sols
  - Secteurs de mixité spécifique (article L.302-5 du Code de la Construction)

